



## HOSPITALITÉ NOTRE DAME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

**PÈLERINAGE 2026 - du dimanche 2 au samedi 8 août**

**Annexe au bulletin individuel d'inscription**

***Journée de préparation (obligatoire) : samedi 25 juillet 2026 à Montferrand-le-Château (Foyer Sainte-Anne). Pensez à noter la date dans vos agendas dès maintenant !***

« **Je te salue, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi** » (Lc 1,28), c'est le thème que le Sanctuaire nous propose en cette année 2026. Grâce à votre engagement et votre attachement à notre Hospitalité, nous aurons la joie de pouvoir emmener, cette année encore, des personnes malades, isolées, fragiles en pèlerinage à Lourdes. Nous aurons la chance de nous retrouver, de faire de nouvelles rencontres et de vivre ensemble les petits et grands miracles de Lourdes !

Nous comptons sur vous pour nous rejoindre sur ce chemin et pour en parler autour de vous, afin de permettre au plus grand nombre de vivre avec nous ce pèlerinage diocésain fédérateur, intense et joyeux.



**« Lourdes, terre embrassée par le ciel, sanctuaire de la présence tangible**

*L'expérience la plus universelle à Lourdes est celle de la présence. C'est une perception presque physique, l'impression que le voile entre le ciel et la terre s'est affiné. On se sent regardé, écouté et aimé par un Dieu personnel, qui se révèle à travers la tendresse de Marie. Cette présence se manifeste aussi visiblement dans la communauté priante et le visage des malades. »*

*Méditation 2026, « Je te salue, Marie, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi », Père Giuseppe Serighelli et Père Nicola Ventriglia*

Il est possible de s'inscrire pour le pèlerinage à Lourdes en remplissant un dossier directement en ligne! **Cela facilite le travail de l'équipe d'organisation de l'Hospitalité, économise les frais postaux et diminue les risques d'erreurs liés à la retranscription de votre dossier.**

Si nous connaissons déjà votre adresse email, vous avez dû recevoir un courriel vous invitant à vous connecter sur le logiciel **Myriam**. Si ce n'est pas encore le cas, merci de demander vos codes d'accès à l'adresse [hospitalite.lourdes@diocese-besancon.fr](mailto:hospitalite.lourdes@diocese-besancon.fr)

Si vous avez besoin d'un support technique ou que vous rencontrez une difficulté pour remplir votre dossier sur Internet, vous pouvez contacter Marie-Hélène ERARD ([hospitalite.lourdes@diocese-besancon.fr](mailto:hospitalite.lourdes@diocese-besancon.fr) / 07 61 57 01 37).

**S'il n'est pas possible pour vous de remplir le bulletin d'inscription en ligne, nous vous proposons de l'envoyer par courrier, accompagné du règlement (chèque à l'ordre de HNDIC), à l'adresse postale suivante : HNDIC - ERARD Marie-Hélène - 36 rue de la Mer Rouge - 68200 Mulhouse**

#### **INSCRIPTION**

Votre inscription sera prise en compte à réception de votre bulletin correctement et lisiblement complété et signé ; il devra être accompagné de la totalité du règlement (voir conditions tarifaires), et d'une photo d'identité (en cas de premier pèlerinage ou si elle n'a pas été encore fournie).

#### **CONDITIONS TARIFAIRES**

Le prix du pèlerinage comprend : le voyage aller-retour, l'hébergement, les frais de participation au sanctuaire et les assurances. Ne sont pas compris : l'aller-retour domicile-ville de départ, le pique-nique de l'aller (soir), les suppléments d'hôtel.

**Si vous souhaitez un règlement échelonné :** Joindre tous les chèques en même temps, datés du jour de l'inscription. Précisez au dos la date souhaitée d'encaissement.

- Chèque(s) à l'ordre de « HNDIC » (paiement obligatoire pour la prise en compte de l'inscription)

- ou virement bancaire (IBAN : FR76 3008 7330 8600 0142 4571 586 / BIC : CMCIFRPP).

En vous inscrivant directement sur notre logiciel Myriam, vous pouvez payer en ligne.

**L'aspect financier ne doit pas être un frein à votre participation au pèlerinage. Si vous avez besoin de solliciter une aide financière pour votre inscription, merci de bien vouloir nous contacter pour solliciter la caisse de solidarité : [hospitalite.lourdes@diocese-besancon.fr](mailto:hospitalite.lourdes@diocese-besancon.fr)**

**07.83.82.62.49 (Maxime) ou 06.85.26.46.51 (Angélique)**

## **PARTICIPATION AU TITRE DE LA SOLIDARITÉ**

Certains pèlerins malades ou hospitaliers peuvent partir en pèlerinage à Lourdes grâce à votre soutien. Vous pouvez faire un don en faisant un chèque séparé de celui de votre règlement à l'ordre de HNDIC. Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal qui ouvre droit à une réduction d'impôts (60 % du montant du don). Merci pour eux !

## **HÉBERGEMENT**

L'Hospitalité réserve les hébergements de l'arrivée à Lourdes le lundi au vendredi. Pour les nuits et repas complémentaires, réservation et règlement par vous-même directement à l'hôtel.

**CHAMBRES PARTICULIÈRES** : Quelques chambres peuvent nous être attribuées, elles sont fonction du nombre total des réservations.

## **PÈLERINAGE DES « AINES/AÎNÉES »**

Nous portons toujours attention à celles et ceux qui ont accompagné leurs frères et sœurs malades durant de nombreuses années. Nous voulons leur permettre de venir en pèlerinage à Lourdes, libres de tout service. Le logement attribué aux aînés est, dans la mesure du possible, l'Accueil Notre Dame (pour les repas également).

## **TENUES**

Pour les hospitaliers, les pantalons ne sont pas proposés à la vente ni à la location par l'Hospitalité, ils doivent être prévus individuellement par chaque hospitalier.

Pour les hommes, les blouses blanches ne sont pas obligatoires, elles peuvent être utiles pour les soins des malades. Des tabliers en plastique sont mis à disposition dans l'unité.

Il est conseillé pour les vêtements chauds (si besoin selon la météo – gilet, imperméable...) et les chaussures de prévoir du bleu, bleu marine ou blanc.

## **ACCUEIL DES FAMILLES**

Afin de faciliter l'intégration des familles avec enfants à l'Hospitalité diocésaine de Besançon, il vous est proposé de loger dans la maison « Merci Marie ». Celle-ci dispose d'une vingtaine de couchages et d'un jardin, à proximité directe du Sanctuaire. Les familles qui y seront logées se retrouveront en amont du pèlerinage pour se rencontrer, échanger et s'organiser au sujet de la gestion des repas (qui ne sont pas inclus dans le tarif) mais aussi éventuellement sur une garde partagée des enfants, des astreintes dans la maison, etc. Nous vous accompagnerons à cette belle organisation !

## **SANTE**

Les hospitaliers atteints d'une pathologie particulière, sont invités à transmettre à la médecin de l'Hospitalité une copie de leur ordonnance. Vous pouvez le faire par mail à l'adresse [demortainbenedicte@gmail.com](mailto:demortainbenedicte@gmail.com). Merci !

### **CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT**

La demande d'annulation doit être obligatoirement confirmée par écrit. Quelle que soit la date d'annulation, il sera retenu 50 € (frais d'assurance, organisation du pèlerinage, contribution aux Sanctuaires).

En cas d'annulation entre 30 et 15 jours avant le départ, il sera retenu 50 € auxquels s'ajoutent 5 % du forfait réglé ;

En cas d'annulation entre 14 jours avant le départ et le jour du départ, il sera retenu 50 € auxquels s'ajoutent 10 % du forfait réglé.

En cas d'hébergement en chambre double, la personne qui annule son pèlerinage se voit répercuter le supplément pour chambre individuelle afin que le colocataire se retrouvant seul n'ait pas à supporter les frais dus à cette situation indépendante de sa volonté.

### **EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE (OBLIGATOIRE POUR LES MAJEURS) :**

Nous accompagnons des personnes vulnérables et nous accueillons de jeunes hospitaliers mineurs. De ce fait, selon la réglementation désormais en vigueur dans les Sanctuaires de Lourdes, il est demandé à chaque hospitalier majeur de nous fournir un extrait de casier judiciaire (bulletin 3 uniquement) de moins de trois mois **que vous pouvez joindre à votre inscription (il sera détruit par nos soins après lecture) ou nous présenter le 25 juillet prochain, lors de la journée technique à Montferrand.**

*Le bulletin n° 3 comporte uniquement les condamnations pour crimes et délits les plus graves. Il s'agit du bulletin dont le contenu est le plus restreint.*

Pour l'obtenir :

Par internet en quelques clics : <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/> (**nous vous recommandons de faire cette demande sans passer par France Connect**).

Par courrier : vous pouvez aussi effectuer votre demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) en écrivant à : Casier judiciaire national, 107 rue du Landreau, 44300 Nantes, France. Votre demande doit indiquer vos nom, prénom, date et lieu de naissance ainsi que votre adresse postale.

Il est indispensable de vous conformer aux consignes qui vous seront données lors de la journée technique et sur place. Chaque hospitalier devra prendre connaissance des consignes suivant le service où il est affecté.

Vous recevrez d'ici quelques mois une convocation à la journée technique du samedi 25 juillet 2026 (Foyer Sainte-Anne, Montferrand-le-Chateau). Lors de cette journée, un temps de préparation spirituelle au pèlerinage sera proposé. Vous y recevrez également l'ensemble des informations relatives à notre pèlerinage (programme, affectations, hôtels, etc.).

Au plaisir de vous y retrouver !